



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SCOP ARL BGE PYRENEES-ATLANTIQUES TEC.GE.COOP

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 30 novembre, à 10 heure, les associés de la société BGE Pyrénées-Atlantiques TEC.GE.COOP, Société Coopérative et Participative à responsabilité limitée au capital variable, se sont réunis en assemblée générale ordinaire réunie à titre extraordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions de l'article 25-2 des statuts.

Sont présents :

M. ASTRUC Laurent qui détient 20 parts sociales,
Mme KARATAY Denise qui détient 14 parts sociales,
Mme ANORGA Nathalie qui détient 10 parts sociales,
Mme MIGNOT Manon qui détient 10 parts sociales,
Mme FAFIN Catherine, salariée et future associée,

Ces associés détiennent ensemble 54 parts sociales sur un total de 54, représentant la majorité des trois quarts du total des droits de vote présents ou représentés, l'assemblée est habilitée à prendre les décisions ordinaires pour lesquelles cette majorité est requise par l'article 28 des statuts.

L'assemblée est présidée par ASTRUC Laurent, associé gérant.
Le président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première résolution : Intégration de Catherine FAFIN comme nouvelle associée

Mme Catherine FAFIN, née le 14/04/1970, demeurant à Anglet (64600), 96 rue du Lamouly, salariée de la SCOP depuis le 05/06/2023, et conformément à l'article 13.1 des statuts de la SCOP, demande son intégration au sociétariat de la SCOP. Elle demande à acquérir 10 parts de 15€ chacune, portant le nombre de parts total à 64, soit portant le capital de la société à 960€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : nomination d'un nouveau gérant

M. ASTRUC Laurent, salarié et gérant de la SCOP depuis le 1er juillet 2011, demande à démissionner de son poste de gérant de la SCOP BGE Pyrénées-Atlantiques TECGECOOP mais de rester salarié de la SCOP.

Mme Catherine FAFIN, salariée et nouvelle associée de la SCOP, se propose au poste de la gérance de la SCOP BGE Pyrénées-Atlantiques TECGECOOP à compter de ce jour.

Les associés nomment Mme Catherine FAFIN aux fonctions de gérante de la société, pour une durée de 4 ans qui expirera à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026. Mme Catherine FAFIN accepte ces fonctions de gérante, déclare n'être frappée d'aucune des interdictions ou déchéances édictées par la loi.

L'article n° 18 des statuts est donc modifié.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Troisième résolution : pour la poursuite du contrat de travail**

En application de l'article 17 de la loi n°78-763 du 19 juillet 1978 portant statut des Scop et suite à la résolution précédente,

- Les associés décident que le contrat de travail de Mme Catherine FAFIN conclu le 5 juin 2023 se poursuit. Il donnera lieu à la conclusion d'un avenant pour formaliser les modifications à y apporter, notamment l'organisation des conditions dans lesquelles elle rendra compte de l'activité réalisée au titre de son contrat de travail.
- Les associés ont décidé que Mme Catherine FAFIN rendra compte de l'exécution de son contrat de travail à la collectivité des associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution pour signer l'avenant de Mme. Catherine FAFIN

L'assemblée des associés nomme Monsieur ASTRUC Laurent, associé, pour signer l'avenant au contrat de travail de Mme Catherine FAFIN.

Mme Catherine FAFIN rendra compte de l'exécution de son contrat de travail à la collectivité des associés, qui sera seule habilitée à décider d'une augmentation spécifique de sa rémunération ou de l'attribution d'une prime qui ne serait pas attribuée dans des conditions identiques, tant en ce qui concerne les conditions d'attribution que le montant, à l'ensemble des salariés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : changement du siège social

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la SCOP BGE Pyrénées-Atlantiques TECGECOOP actuellement située à BILLERE (64140), Résidence Croix du Sud, 131 avenue Jean Mermoz, à l'adresse suivante : Pôle Entrepreneurial Laherrère, 3 place Laherrère - 64000 PAU, établissement inscrit au RCS de PAU sous le numéro SIRET 344773387 00164, suite au bail signé le 30 juin 2023

L'article n°5 des statuts est donc modifié.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire étant épuisé, la séance est levée à 10h40.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président.

Laurent ASTRUC